

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1 avril 2026

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 11 | 10 | 11 |

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an deux mil vingt-six, le premier avril, à dix-neuf heures quarante minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Monsieur Hervé COURTOIS., Maire, en session ordinaire.

Présents : M. COURTOIS Hervé, Mme GUINET Marie-Cécile, M ; HOARAU Philippe, Mme THORREAU Ghislaine, M. GUINET Nicolas, Mme CORRIGER Sandrine, M. PRUD'HOMME Grégory, Mme DUPONT Marylène, M. PACHECO Antoine, et Mme BRIDET Hélène

Pouvoirs : Mme DUC Géraldine pouvoir à Mme DUPONT Marylène

Secrétaire de séance : Mme DUPONT Marylène

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Fontainebleau
Le :
Et Publication ou notification du :

D2026.04.28 – ELECTIONS DES DELEGUES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (EPCI) ET DES SYNDICATS MIXTES

Vu l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-17, L.5212-6 et L.5212-7,
Vu les statuts ou les décisions d'institution de chaque syndicat,
Considérant qu'il convient de désigner des délégués titulaires et des délégués suppléants pour chaque établissement public de coopération intercommunale, et des syndicats mixtes, suite aux élections municipales,
Considérant que les délégués titulaires et suppléants des EPCI et des syndicats mixtes sont élus par les Conseillers Municipaux des Communes membres au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages, et ce pour la durée du mandat,

Vu les résultat de l'élection des délégués titulaires :

Premier tour de scrutin :
Nombre de bulletins : 11
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrage exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après selon le tableau
Vu les résultat de l'élection des délégués suppléants :

Premier tour de scrutin :
Nombre de bulletins : 11
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrage exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après selon le tableau

| | titulaires | suppléants |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|
| Syndicat mixte des installations sportives des collèges de la Région de Nemours | Hervé COURTOIS Antoine PACHECO | Philippe HOARAU Géraldine DUC |
| Syndicat départemental d'électrification de Seine et Marne (SDESM) | Marylène DUPONT | Sandrine CORRIGER |
| SISS de Puiseaux | Hervé COURTOIS | Marie-Cécile GUINET |
| EPAGE (Bassin du Loing) | Hélène BRIDET | Nicolas GUINET |

Délibération votée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.



Pour copie conforme :
En Mairie, le 1^{er} avril 2026
Le Maire, Hervé COURTOIS